

# LE CHAMP DE FOIRE

5



**L**e champ de foire a été transformé en boulo-drome dans les années 1970. Ces derniers, devenant également obsolètes, seront en partie réaménagés en stationnement pour la place de la République et le marché

Des manifestations pourront également s'y dérouler dans le cadre des fêtes communales et autres.



La bascule du champ de foire est visible sur le site (en bordure de la rue du Gazot). Elle pouvait supporter 6 tonnes et était un élément incontournable des grandes foires aux bestiaux qui s'y déroulaient



**Le champ de foire peint par Daniel Réal (1877-1931), artiste né à Guîtres. Ce tableau, comme plusieurs autres, est visible dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville.**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le champ de foire pour les chevaux se tient sur le port. Le 24 avril 1776, le marché aux chevaux est transféré au Gazot jusqu'à la banlieue.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Le champ de foire a une contenance de 33,50 ares « en harmonie avec l'importance de la foire ». Il est débarrassé des murs qui longent les rues adjacentes. Des « bornes » en chêne sont installées sur l'ensemble de l'espace dédié à la vente des bestiaux.

On y accroche des barres de fer pour attacher les animaux. En 1891, la commune y installe une bascule capable de peser des charges de 6 tonnes.

**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE**

